

COMMUNE DE PLEAUX

LISTE DES DELIBERATIONS

Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du Conseil Municipal du 03 avril 2024

Délibérations : DELIB030420241 à DELIB0304202420

- APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 (14 votants), DES COMPTES DE GESTION 2023 (15 votants), AFFECTATION DES RESULTATS (15 votants), VOTE DES BUDGETS 2024 (15 votants)
- Eau : UNANIMITE
 - Camping : UNANIMITE
 - Lotissement des Moulergues : UNANIMITE
 - Lotissement du Cros d'Aymont/Dissolution : UNANIMITE
 - Commune : vote *CONTRE 1 - Monique VIOSSANGE*
- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX - ANNÉE 2024
- Approuvée : UNANIMITE*

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Ayant pris part à la délibération : 14

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

L'an deux mil Vingt-quatre et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, M. OUVRIÉ, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absente avec
procuration :** Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

DELIB030420241 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU SERVICE DES EAUX

Sous la présidence de M. URLI Christian, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 du service des Eaux qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	80 758,60 €
Recettes	103 483,99 €
Excédent de clôture	22 725,39 €

Investissement

Dépenses	82 567,81 €
Recettes	134 448,48 €
Excédent de clôture	51 880,67 €
Restes à réaliser en dépenses	78 341,88 €
Restes à réaliser en recettes	10 820,52 €
Besoin de Financement	15 640,69 €

Hors de la présence de Monsieur PEYRAL, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 du service des Eaux.

Fait et délibéré à PLEAUX
 Les jour, mois, an que dessus
 Le Maire



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de Conseillers**

en exercice 15
présents 14
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril

le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB030420242

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 DU SERVICE DE L'EAU DRESSE PAR LE RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

- ✓ après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- ✓ après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du service de l'eau dressé,
pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



Le Maire,

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Ayant pris part à la délibération : 15

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

L'an deux mil Vingt-quatre et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, M. OUVRIÉ, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absente avec
procuration :** Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

DELIB030420243 : AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU SERVICE DES EAUX

Le Conseil Municipal de PLEAUX

Vu l'approbation des résultats du compte administratif 2023 du service des Eaux délibère et décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'affecter les résultats du compte administratif 2023

1) FONCTIONNEMENT :

POUR MEMOIRE :	Prévisions budgétaires	
	Virement à la section d'investissement	15 641,00 €
RESULTAT AU 31/12/2023	Excédent	22 725,39 €
AFFECTATION	- Exécution du virement à la section d'investissement (article 1068 du budget 2024)	15 640,69 €
	Excédent reporté (report créiteur article R002 du budget 2024)	7 084,70 €

1) INVESTISSEMENT :

Excédent au 31/12/2023		51 880,67 €
- Excédent à reporter au budget 2024 Article R001		51 880,67 €

Fait et délibéré à PLEAUX
 Les jour, mois, an que dessus
 Le Maire



Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 10 AVR. 2024

ID : 015-211501531-20240403-BP2024EAU-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice 15
présents 14
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB030420244

VOTE DU BUDGET 2024 DU SERVICE DE L'EAU

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget de l'année 2024 du service de l'eau, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
<u>Dépenses</u>	59 050,00 €	284 186,88 €
<u>Recettes</u>	59 050,00 €	284 186,88 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget 2024 du service de l'eau :

résultat du vote : 15 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Ayant pris part à la délibération : 14

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

L'an deux mil Vingt-quatre et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, M. OUVRIÉ, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absente avec
procuration :** Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

DELIB030420245 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DES CAMPINGS ENTASSIT ET LONGAYROUX

Sous la présidence de M. URLI Christian, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 des Campings Entassit et Longayroux qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	109 164,30 €
Recettes	149 553,79 €
Excédent de clôture	40 389,49 €

Investissement

Dépenses	61 665,18 €
Recettes	57 079,14 €
Déficit de clôture	4 586,04 €

Restes à réaliser en dépenses	0,00 €
Restes à réaliser en recettes	0,00 €
Besoin de Financement	4 586,04 €

Hors de la présence de Monsieur PEYRAL, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 des Campings Entassit et Longayroux.

Fait et délibéré à PLEAUX
 Les jour, mois, an que dessus
 Le Maire



DELIBERATION DU CONSEIL M**Nombre de Conseillers**

en exercice 15
présents 14
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril

le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB030420246

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 DES CAMPINGS
DRESSE PAR LE RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

- ✓ après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
 - ✓ après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- 1°- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

à l'unanimité, déclare que le compte de gestion des campings dressé,
pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



Le Maire.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Ayant pris part à la délibération : 15

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

L'an deux mil Vingt-quatre et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, M. OUVRIÉ, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absente avec
procuration :** Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

DELIB030420247 : AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DES CAMPINGS ENTASSIT ET LONGAYROUX

Le Conseil Municipal de PLEAUX

Vu l'approbation des résultats du compte administratif 2023 des Campings Entassit et Longayroux délibère et décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'affecter les résultats du compte administratif 2023

1) FONCTIONNEMENT :

POUR MEMOIRE :	Prévisions budgétaires	
	Virement à la section d'investissement	6 890,67 €
RESULTAT AU 31/12/2023	Excédent	40 389,49 €
AFFECTATION	- Exécution du virement à la section d'investissement (article 1068 du budget 2024)	4 586,04 €
	- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur article R002 du budget 2024)	35 803,45 €

1) INVESTISSEMENT :

Déficit au 31/12/2023	4 586,04 €
- Déficit à reporter au budget 2024 Article D 001	4 586,04 €

Fait et délibéré à PLEAUX
 Les jour, mois, an que dessus
 Le Maire



Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 10 AVR. 2024

ID : 015-211501531-20240403-BP2024CAMPING-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MU

Nombre de Conseillers

en exercice 15
présents 14
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL,
M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M.
David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE,
Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB030420248

VOTE DU BUDGET 2024 DES CAMPINGS D'ENTASSIT ET DE LONGAYROUX

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget de l'année 2024 des campings d'Entassit et de Longayroux, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
<u>Dépenses</u>	118 800,00 €	35 100,00 €
<u>Recettes</u>	118 800,00 €	35 100,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget 2024 des campings d'Entassit et de Longayroux :

résultat du vote : 15 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14

Ayant pris part à la délibération : 14

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

L'an deux mil Vingt-quatre et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, M. OUVRIÉ, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

Absente avec procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Objet de la délibération

DELIB030420249 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU LOTISSEMENT DES MOULERGUES

Sous la présidence de M. URLI Christian, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 du Lotissement des Moulergues qui s'établit ainsi :

Exploitation

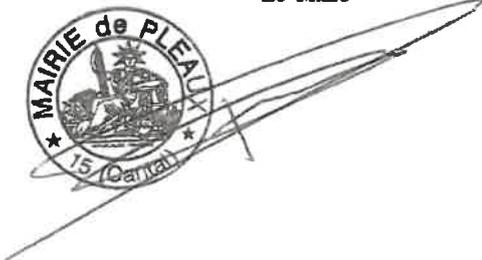
Dépenses	4 950,00 €
Recettes	149 881,93 €
Excédent de clôture	144 931,93 €

Investissement

Dépenses	160 266,39 €
Recettes	4 150,00 €
Déficit de clôture	156 116,39 €

Hors de la présence de Monsieur PEYRAL, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 du Lotissement des Moulergues.

Fait et délibéré à PLEAUX
Les jour, mois, an que dessus
Le Maire



DELIBERATION DU CONSEIL M**Nombre de Conseillers**

en exercice 15
présents 14
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB0304202410

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 DU LOTISSEMENT
DES MOULERGUES DRESSE PAR LE RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

- ✓ après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- ✓ après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du Lotissement des Moulergues dressé,
pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



Le Maire,

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Ayant pris part à la délibération : 15

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

L'an deux mil Vingt-quatre et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, M. OUVRIÉ, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absente avec
procuration :** Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

**Absent avec
excuses :** --

Objet de la délibération
DELIB0304202411 : AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU LOTISSEMENT DES MOULERGUES

Le Conseil Municipal de PLEAUX

Vu l'approbation des résultats du compte administratif 2023 du Lotissement des Moulergues délibère et décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'affecter les résultats du compte administratif 2023

1) FONCTIONNEMENT :

POUR MEMOIRE :	Prévisions budgétaires	
	Virement à la section d'investissement	0,00 €
RESULTAT AU 31/12/2023	Excédent	144 931,93 €
AFFECTATION	- Exécution du virement à la section d'investissement (article 1068 du budget 2024)	0,00 €
	Excédent reporté (report à nouveau créateur article R002 du budget 2024)	144 931,93 €

1) INVESTISSEMENT :

Déficit Au 31/12/2023	156 116,39 €
A reporter au budget 2024 Article D 001	156 116,39 €

Fait et délibéré à PLEAUX
 Les jour, mois, an que dessus
 Le Maire



Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 10 AVR. 2024

ID : 015-211501531-20240403-BP2024LOTMOULER-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MU

Nombre de Conseillers

en exercice 15
présents 14
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL,
M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M.
David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE,
Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB0304202412

VOTE DU BUDGET 2024 DU LOTISSEMENT DES MOULERGUES

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget de l'année 2024 du Lotissement des Moulergues, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
<u>Dépenses</u>	164 116,39 €	160 116,39 €
<u>Recettes</u>	164 116,39 €	160 116,39 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget 2024 du Lotissement des Moulergues :

résultat du vote : 15 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Ayant pris part à la délibération : 14

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

L'an deux mil Vingt-quatre et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, M. OUVRIÉ, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absente avec
procuration :** Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

DELIB0304202413 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU LOTISSEMENT DU CROS D'AYMONT

Sous la présidence de M. URLI Christian, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 du Lotissement du Cros d'Aymont qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	261,59 €
Recettes	261,59 €
Résultat de clôture	0,00 €

Investissement

Dépenses	261,59 €
Recettes	261,59 €
Résultat de clôture	0,00 €

Hors de la présence de Monsieur PEYRAL, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 du Lotissement du Cros d'Aymont

Fait et délibéré à PLEAUX
Les jour, mois, an que dessus
Le Maire



DELIBERATION DU CONSEIL M

Nombre de Conseillers
en exercice 15
présents 14
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB0304202414

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 DU LOTISSEMENT
DU CROS D'AYMONT DRESSE PAR LE RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

- ✓ après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- ✓ après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du Lotissement du Cros d'Aymont dressé,
pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



Le Maire,

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 10 AVR. 2024

ID : 015-211501531-20240403-CA2023LOTAYMON-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUI

Nombre de Conseillers

en exercice 15
présents 14
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB0304202415

DISSOLUTION DU BUDGET « LOTISSEMENT DU CROS D'AYMONT »

VU la délibération en date du 03 avril 2024 portant approbation du Compte Administratif 2023 du Lotissement du Cros d'Aymont,

Vu la délibération en date du 03 avril 2024 portant approbation du Compte de Gestion 2023 dressé par le Comptable des Finances Publiques,

Considérant que tous les travaux ont été soldés et l'ensemble des lots vendus,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité après en avoir délibéré et sur proposition du Service de Gestion Comptable de Mauriac, décide de procéder à la dissolution du budget « Lotissement du Cros d'Aymont » à compter de cet exercice budgétaire.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous documents à cet effet.

Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Ayant pris part à la délibération : 14

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

L'an deux mil Vingt-quatre et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, M. OUVRIÉ, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absente avec
procuration :** Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

DELIB0304202416 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET COMMUNAL

Sous la présidence de M. URLI Christian, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	2 049 108,12 €
Recettes	2 933 867,02 €
Excédent de clôture	884 758,90 €

Investissement

Dépenses	1 110 480,45 €
Recettes	1 376 866,46 €
Excédent de clôture	266 386,01 €
Restes à réaliser en dépenses	1 340 584,00 €
Restes à réaliser en recettes	447 900,00 €
Besoin de Financement	626 297,99 €

Hors de la présence de Monsieur PEYRAL, Maire, le Conseil Municipal approuve - 13 voix POUR - 1 voix CONTRE (Mme VIOSSANGE) - 0 ABSTENTION - le compte administratif 2023.

Fait et délibéré à Pleaux

Les jour, mois, an que dessus

Le Maire



DELIBERATION DU CONSEIL M**Nombre de Conseillers**

en exercice **15**
présents **14**
votants **15**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril

le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB0304202417

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET
GENERAL DRESSE PAR LE RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

- ✓ après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- ✓ après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

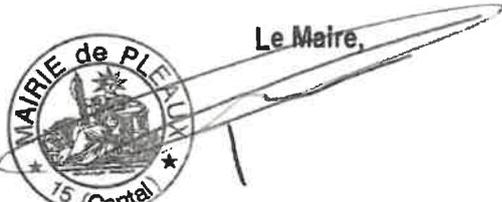
1°- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Par 14 voix pour et 1 voix contre (Mme Monique VIOSSANGE),
déclare que le compte de gestion du Budget général dressé,
pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Ayant pris part à la délibération : 15

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

L'an deux mil Vingt-quatre et le trois avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le vingt-six mars deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, M. OUVRIÉ, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

Absente avec procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Objet de la délibération

DELIB0304202418 : AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal de PLEAUX

Vu l'approbation des résultats du compte administratif 2023, conforme aux résultats du compte de gestion du receveur, délibère et décide par 14 voix POUR - 1 voix CONTRE (Mme VIOSSANGE) - 0 ABSTENTION - de ses membres présents ou représentés d'affecter les résultats du compte administratif 2023

1) FONCTIONNEMENT :

POUR MEMOIRE :	Prévisions budgétaires	
	Virement à la section d'investissement	626 684,00 €
RESULTAT AU 31/12/2023	Excédent	884 758,90 €
AFFECTATION	- Exécution du virement à la section d'investissement article 1068 du budget 2024	626 297,99 €
	- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) article R 002 Du budget 2024	258 460,91 €

1) INVESTISSEMENT :

Excédent au 31/12/2023		266 386,01 €
- Excédent à reporter au budget 2024 Article R 001		266 386,01 €

Le Conseil Municipal approuve par 14 voix POUR - 1 voix CONTRE (Mme VIOSSANGE) - 0 ABSTENTION - l'affectation des résultats du compte administratif 2023.

Fait et délibéré à Pleaux
Les jour, mois, an que dessus
Le Maire



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

10 AVR 2024

ID : 015-211501531-20240403-BP2024COMMUNE-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice **15**
présents **14**
votants **15**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL,
M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M.
David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE,
Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB0304202419	<u>VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2024</u>
-----------------	---------------------------------------------

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget principal de l'année 2024, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
<u>Dépenses</u>	2 806 000,00 €	3 522 198,00 €
<u>Recettes</u>	2 806 000,00 €	3 522 198,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget principal 2024 :

résultat du vote : 14 POUR

1 CONTRE – Mme Monique VIOSSANGE

0 ABSTENTION

Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice 15
présents 14
votants 15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois avril
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL,
M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, M. Pierre OUVRIÉ, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M.
David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE,
Mme Monique VIOSSANGE.

Absente ayant donné procuration : Mme Colette THEVENOUX à Mme Agnès GAILLARD.

Absent avec excuses : -

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

DELIB0304202420

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX - ANNEE 2024

- ✓ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ✓ Vu le projet de budget pour l'année 2024 qui s'établit en dépenses et en recettes pour le fonctionnement à la somme de 2 806 000 € et pour l'investissement à la somme de 3 522 198 €,
- ✓ Considérant qu'il convient de fixer le taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2024,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (15 voix POUR), fixe comme suit les taux des impôts directs locaux, à percevoir au titre de l'année 2024 ; lesquels sont identiques à ceux de 2023 :

- Taxe d'habitation: 13,39 %
- Taxe foncière bâti : 41,29 %
- Taxe foncière non bâti : 53,84 %



Le Maire,